Brevet de capacité pour l'enseignement primaire.

Numéro d'inventaire : 1979.08486
Auteur(s) : Victor Emile Gobert
Type de document : diplôme
Éditeur : non renseigné (Douai)
Imprimeur : Devin (F.)
Période de création : 3e quart 19e siècle
Date de création : 1862
Description : Une feuille de papier bruni. Déchirures réparées au verso par du ruban adhésif dont la colle transparaît au recto. Texte imprimé dans un cadre de frise. Mentions manuscrites et paraphes à l'encre noire. Timbre à l'encre bleue.
Mesures : hauteur : 254 mm ; largeur : 368 mm
Notes : Brevet de capacité pour l'enseignement primaire délivré à Victor Gobert le 30 août 1862 par l'inspecteur d'académie de Douai, au vu du certificat d'aptitude du 20 août 1862. Le document porte l'en-tête de l' Empire français. Au verso une mention manuscrite signée du vice-recteur de l'académie de Paris, en date du 3 juillet 1866, certifiant que l'impétrant à satisfait à l'examen sur l'enseignement facultatif.
Mots-clés : Brevets (élémentaire et supérieur)
Filière : Post-élémentaire
Niveau : Supérieur
Nom de la commune : Douai
Nom du département : Nord
Autres descriptions : Nombre de pages : 1
Lieux : Nord, Douai

INSTRUCTION PRIMAIRE. ACADÉMIE DE DOUAI.

EMPIRE FRANÇAIS.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.

BREVET DE CAPACITÉ POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Le Recteur de l'Académie de Douai,

Vu les articles 25 et 46 de la loi du 15 mars 1850 sur l'enseignement, l'article 30 du Règlement d'administration publique du 29 juillet 1850, le Règlement du 15 février 1853, et l'Instruction générale du 31 octobre 1854;

Vu le certificat en date du 20 Août 1862, par lequel la Commission d'Instruction primaire, séant à Mézières, département des Ardennes, atteste que le Sr Gobert Victor Emile né le 4 Janvier 1843, à la Neuville à Maire département des Ardennes, a été jugé apte au Brevet de Capacité pour l'Enseignement primaire, après avoir été examiné sur l'instruction morale et religieuse, la lecture, l'écriture, les éléments de la langue française, le calcul, le système légal des poids et mesures,

Délivre au Sr Gobert le présent Brevet, pour lui servir et valoir ce que de raison.

Fait à Douai, le 30 Août 1862.

Signature de l'Impétrant, Gobert

Pr *Le Recteur de l'Académie de Douai*, en congé
L'Inspecteur d'Aie délégué
L. Gisclard

ACADÉMIE DE DOUAI

MÉZIÈRES. — F. DEVIN, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

Le Vice-Recteur